

DEC142260DR11

Décision portant nomination de M. Antoine MIRAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5521 intitulée 3SR

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC132333INSIS portant création [ou renouvellement] de l'unité UMR 5521 intitulée 3SR et nommant M. Gioacchino VIGGIANI en qualité de directeur ;

Vu l'avis de l'assemblée générale¹ en date du 03/10/2013 ;

Considérant que M. Antoine MIRAS, AI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alpes du CNRS du 7 au 9 et du 28 au 30 novembre 2006 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Antoine MIRAS, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5521 intitulée 3SR à compter du 04/10/2013.

M. Antoine MIRAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Antoine MIRAS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

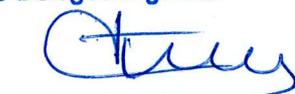
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à....., le 15/09/2014
Grenoble


Le directeur de l'unité
Gioacchino VIGGIANI

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université


Brigitte PLATEAU
administrateur général
de l'Institut polytechnique
de Grenoble